

UNIVERSITÉ

societe.union@sonapresse.com

TIC : et l'accès libre à internet ?

R.H.A

Libreville/Gabon

ALORS que les TIC sont perçues comme un levier privilégié pour l'amélioration de l'enseignement et l'apprentissage dans la " nouvelle " société de connaissance, la fracture numérique encore observable est considérée comme l'un des freins à son usage pour la formation des apprenants. Les étudiants des universités publiques et établissements supérieurs n'ont de cesse de le réclamer. L'accès libre au réseau internet reste encore un prestige dans ces établissements gabonais.

Que n'a-t-on pas lu et entendu sur cette question ces dernières années ? La survenue de la Covid-19 avait d'ailleurs fait naître une lueur d'espoir chez les étudiants qui, grâce la formation en distanciel, attendaient une amélioration de leur cadre d'études. À ce propos, l'ancien patron de ce département ministériel indiquait : "Former les enseignants et les étudiants à cette technologie nouvelle, les aider à s'équiper en terminaux numériques, leur assurer l'accès au service et, surtout, assurer l'accessibilité du programme à tous". Tout ce processus, selon lui, nécessitait un cadre juridique.

Partant de la crise sanitaire due à la Covid-19, qui avait montré les limites en termes de formation à distance, l'ancien ministre avait entamé un processus d'élargissement de l'offre d'internet.

"Nous avons signé un partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) qui nous permet d'amorcer ce chantier avec, très prochainement, les formations des enseignants à la production et à la diffusion des cours en ligne", avait-il rassuré dans un entretien accordé à L'Union. L'idée était de le rendre disponible à la rentrée 2021-2022.

À l'orée de cette rentrée 2023, les universités gabonaises sont-elles enfin baignées par la fibre optique ? D'après une source bien renseignée, n'ayant pas pu irriguer les campus de connexion internet, une solution palliative a été trouvée. L'ancienne tutelle aurait opté pour la création d'espaces numériques élargies aux lycées et collèges.



Photo: DR

La BU, le parent pauvre !

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

"DEPUIS que je suis parti, rien n'a changé de cette bibliothèque". Le trait est à peine forcé. Ce jugement d'un ancien étudiant, usager de la Bibliothèque universitaire centrale (BUC) de l'Université Omar-Bongo (UOB), sorti de l'institution en 1996, reflète peu ou prou la réalité actuelle. À l'observation, la doyenne (elle fut créée en 1971) et la plus emblématique des bibliothèques de nos universités ne répond guère aux critères d'une BU du XXIe siècle.

Il y a d'abord sa capacité d'accueil : 200 places assises, toutes sections confondues, à sa création, il y a plus d'un demi-siècle. Et quasiment la même contenance aujourd'hui. Très insignifiant pour une université dont l'effectif tutoie les 20 mille étudiants actuellement. Et que trouve-t-on ? Il y a une dizaine d'années, la BUC de l'UOB comptait 23 mille ouvrages toutes disciplines comprises, explique son premier responsable, Dr Ferdinand Ngoungoulou. Aujourd'hui, 6 mille titres ont été retirés de ce lot après un "désherbage" (terme technique signifiant un retrait d'ouvrages hors d'usage ou aux connaissances dépassées). Actuellement, la BUC dispose d'un fonds documentaire d'en-



Photo: IJ

L'apparence extérieure de la bibliothèque universitaire de l'UOB cache bien des manquements.

viron 18 mille titres couvrant tant bien que mal l'ensemble des disciplines enseignées à l'université. Là également, l'on relève une insuffisance criante dans le renouvellement des stocks pour un espace creuset par excellence du savoir. La dernière acquisition en livres de la BUC remonte à 3 ans. Et c'était un don des parlementaires... québécois destiné à l'UOB.

Et pour couronner le tout, le dernier dictionnaire (un des ouvrages usuels le plus consultés dans une bibliothèque) de la Maison date de l'an 2020. Une situation, entre autres, qui met en lumière les limites de la doyenne des bibliothèques universitaires du Gabon tant quantitativement que qualitativement. Même si les

responsables s'en défendent en relevant le fait que la structure tourne juste avec un budget de fonctionnement, pas d'investissement.

Les bibliothèques de la plupart des départements de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) et de la Faculté de droit et des sciences économiques (FDSE) ne sont guère mieux loties. Elles n'existent que de nom. "Ma bibliothèque personnelle est même mille fois mieux fournie que celles de certains départements et de centres de recherche de l'UOB", raille un enseignant de la FLSH.

Pour le cas de la BUC, l'on ne peut cependant pas occulter le changement d'apparat – certes modeste – opéré ces derniers

temps, grâce à des travaux de réfection (peinture, restructuration de certains compartiments, etc.) mais cela n'enlève en rien la modestie des lieux pour une si grande université.

Pour l'arrimer à l'air du temps et aux normes internationales, la direction de la BUC envisage des partenariats avec des plateformes cotées en vue d'héberger les ouvrages numériques de la BU et d'en acquérir de nouveaux. Ce qui va nécessairement avec le recyclage du personnel aussi. Là également, il faut que les moyens suivent dans une bibliothèque ne disposant même pas d'ordinateurs fonctionnels.

C'est dire combien les attentes sont ici nombreuses et les espoirs grands.